

CHARTRE FONDATRICE
DU RÉSEAU
TELA BOTANICA



*Le Réseau de communication et d'échanges
des Botanistes Francophones*

Société Botanique de France

Le président

**Association pour la Connaissance et
l'Étude du Monde Animal et Végétal**

Le président

La Garance Voyageuse

Le président

Daniel MATHIEU

1) LE CONTEXTE DU PROJET

La botanique n'est pas qu'un loisir qui consiste à admirer les nombreuses plantes que nous offre la nature. En effet, **la botanique c'est aussi et surtout une science fondamentale** nécessaire à de nombreuses autres disciplines, parmi lesquelles on peut citer l'agriculture, l'agroalimentaire, la pharmacologie, les biotechnologies, l'écologie, la protection de l'environnement, etc.

Or, en France, l'abandon de la Botanique fondamentale ou de terrain (celle qui étudie la flore, la végétation, la phytoécologie, la systématique, etc.) est maintenant un constat général à tous les niveaux de l'enseignement et de la recherche ainsi que dans les instances administratives.

À l'opposé, certains pays ont pris conscience depuis quelques années de l'importance de la botanique. De fait, ils dominent actuellement cette science de base qu'ils utilisent à leur profit dans le développement des technologies agroalimentaires, pharmaceutiques et environnementales à l'échelle mondiale et dans l'économie de la biodiversité, enjeu majeur de l'avenir.

La Botanique, en France, pour survivre et se développer, doit donc être reprise en mains par les botanistes eux-mêmes, aujourd'hui encore trop dispersés. La mise en place de projets collectifs ne peut être menée à bien que si tous ceux qui s'intéressent à la Botanique se regroupent, unissant leurs connaissances et leurs efforts.

Par ailleurs, le retard de la France en matière de **contenu sur Internet en langue française, notamment dans le domaine des sciences de la nature**, constitue un handicap pour la diffusion de nos connaissances et pour notre impact au niveau international. Combler ce retard dans le champ scientifique et éducatif de la botanique constitue une priorité pour laquelle nous pouvons et devons agir.

C'est dans ce contexte que le Réseau TELA BOTANICA souhaite jouer un rôle actif au service de la botanique et de la langue française.

2) LA FINALITE

La finalité du Réseau TELA BOTANICA est de **contribuer au rapprochement de tous les botanistes de langue française** afin :

- **de promouvoir la diffusion et la vulgarisation des connaissances botaniques,**
- **d'accroître la densité et l'efficacité des échanges et des relations** entre les acteurs de cette discipline, notamment en facilitant l'émergence de projets collectifs,
- **d'améliorer la représentativité des botanistes** de langue française auprès des instances régionales, nationales, européennes et internationales,
- **de créer de nouvelles vocations** en aidant les naturalistes amateurs à se familiariser avec le monde des plantes.

Il se fixe pour mission d'organiser **un espace de création, de communication et d'échanges au service de l'ensemble des botanistes de langue française, et, plus généralement de toutes les personnes intéressées par le monde végétal dans une éthique de respect de la nature, de l'homme et de son environnement.**

Les principes fondateurs du Réseau sont donnés en ANNEXE.

3) LE CHAMP D'ACTION

Le champ d'action du Réseau TELA BOTANICA intéresse : les individus, les associations, les organismes publics ou privés, désirant monter des projets collectifs en langue française portant, entre autres sur :

- le développement et la promotion de la botanique,
- la formation et l'initiation à la découverte du monde végétal,
- la connaissance de la flore sauvage et la réalisation d'inventaires floristiques,
- la protection des milieux et des habitats, la gestion des espaces naturels,
- l'édition d'ouvrages, de catalogues, CD-Rom et de tous autres media concernant la botanique,
- la mise en place de bases de données et de systèmes de cartographie portant sur la flore et la végétation,
- l'échange de connaissances et de compétences concernant le monde végétal,
- et toute autre activité de même nature.

L'étendue géographique du Réseau couvre préférentiellement **l'ensemble des pays francophones**.

L'ouverture sur **le reste de l'Europe et sur le Monde** sera recherchée dans le cadre des actions collectives d'intérêt commun (cartographie, protection, etc.) Cette ouverture vise à **redonner à la botanique de langue française une dimension internationale**.

La langue française sera privilégiée dans les échanges, sans pour autant rejeter les autres langues.

4) LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

Pour démarrer son action, le Réseau TELA BOTANICA, se fixe quatre objectifs prioritaires :

a) Encourager et accompagner la création de projets botaniques

Proposer des compétences, des moyens logistiques et un accompagnement à toute personne, équipe ou structure désireuse de **réaliser un projet dans le domaine de la botanique**.

Les porteurs de projets pourront utiliser, en tant que de besoin, les ressources et les compétences de la structure du Réseau en matière informatique, en création de site Internet et de CD-Rom, en montage de projets, en édition de documents, en création de bases de données....

Les équipes chargées de la réalisation de ces projets s'engageront à respecter la charte du Réseau et bénéficieront des moyens de communication, d'information et de diffusion de celui-ci.

Les conditions d'accès aux moyens du Réseau, mis à la disposition des porteurs de projets, seront dans chaque cas définies dans une convention passée entre les porteurs de projets et le gestionnaire du Réseau, l'Association Tela Botanica.

b) Créer une plate-forme informatique au service de la botanique,

Disposant de compétences humaines, de moyens matériels et logiciels cette plate-forme utilisera Internet comme moyen de communication ; elle disposera notamment des services suivants :

- serveur Web pour la création et l'accueil de sites Internet en relation avec la botanique
- serveur de noms de domaine propres (choix de l'adresse des sites Internet)
- serveur de messagerie (création de boîtes aux lettres électroniques)

- serveur de forums de discussions (échanges et discussions thématiques)
- serveur de listes de diffusion (pour le travail collectif par messagerie)
- serveur de discussion en direct (dialogue par messagerie à plusieurs, en temps réel)
- serveur FTP et Telnet (pour le transfert et l'échange de fichiers)
- serveur de bases de données (pour le partage de données)

Cette plate-forme pourra accueillir les sites Web de toutes les associations botaniques ou naturalistes souhaitant profiter de l'environnement technique et logistique du Réseau TELA BOTANICA.

Elle sera hébergée sur le dispositif informatique du « Collectif Internet pour le Développement Durable »

c) Réaliser un site Web dont le but sera la mise en commun d'informations et le partage des données botaniques rassemblées dans le cadre du Réseau TELA BOTANICA. Sur ce site on trouvera par exemple :

- l'annuaire actualisé des associations et institutions botaniques et naturalistes de langue française,
- un annuaire des compétences botaniques (organismes ou spécialistes par domaines, par groupes végétaux, par problématiques de gestion ou de conservation, etc.)
- les données réglementaires concernant la botanique (code de la nomenclature, liste des plantes protégées, textes législatifs...),
- la liste des sites Web botaniques français et mondiaux,
- des données méthodologiques (faire un herbier, un relevé phytosociologique, une cartographie botanique, etc.)
- le calendrier des manifestations botaniques,
- des articles en lignes,
- des glossaires de termes,
- des listes de ressources iconographiques, etc.

Il sera hébergé sur la plate-forme matérielle et logicielle Internet décrite précédemment.

Une partie des informations sera disponible gratuitement à tout botaniste qui se connectera au site Web du Réseau, une autre partie sera réservée aux membres du Réseau.

d) Éditer un CD-Rom contenant toutes données utiles aux botanistes.

Véritable boîte à outil au service des botanistes, ce CD-ROM sera réalisé en complément du site Internet TELA BOTANICA (sachant qu'Internet est bien adapté aux données dynamiques et le CD-ROM aux données volumineuses.)

Parmi les informations qui pourront y figurer en plus de celles disponibles sur le site Internet :

- les codes nomenclatureaux (KERGUÉLEN, Flora Europaea, Corine Biotope...) et des tables de correspondances nomenclatureales avec des outils de conversion,
- l'index des articles parus dans les principales revues botaniques de langue française (Bulletin de la SBF, le Monde des Plantes, Bulletin de la SBCO, etc.)
- le contenu des bibliothèques botaniques les plus remarquables (Bibliothèque Botanique et Phytosociologique de France, etc.)
- la liste des flores, florules et catalogues botaniques francophones,
- des utilitaires d'aide à la saisie des listes de plantes et à la correction orthographique des textes contenant des noms de plantes et du vocabulaire botanique, etc.

Cet outil sera régulièrement actualisé et complété, notamment dans le cadre des projets du Réseau TELA BOTANICA.

5) LE FONCTIONNEMENT DU RESEAU

a) L'« Association TELA BOTANICA »

Cette association, régie par la loi de 1901, a conçu et créé le Réseau. Elle en assure la gestion et la direction :

- elle est garante de la **pérennité**, du **bon fonctionnement** et de l'**éthique** du Réseau,
- elle **gère financièrement** le Réseau,
- elle **représente officiellement** le Réseau au sein des différentes instances régionales, nationales, européennes et internationales,
- elle **accueille et encadre les salariés** chargés de faire fonctionner le Réseau,
- elle **définit la stratégie générale** du Réseau : choix des interventions privilégiées et du champ d'action, campagnes de communication, recherche des financements, etc.
- elle se prononce sur le **choix définitif des projets** proposés par le comité de pilotage.

Elle se compose des membres fondateurs du Réseau qui sont :

- **La Société Botanique de France (SBF)**, association loi 1901, dont l'adresse est La Calade, 07260 ROSIERES,
- **La Garance Voyageuse**, association loi 1901, dont l'adresse est 48370 SAINT-GERMAIN-DE-CALBERTE,
- **L'Association pour la Connaissance et l'Étude du Monde Animal et Végétal (ACEMAV)**, association loi 1901, dont l'adresse est 6 impasse Cristal, 34140 MEZE,
- **Daniel MATHIEU**, initiateur du projet, administrateur à la Société Botanique du Vaucluse, domicilié 26 avenue Saint Jean, 84000 AVIGNON.

Elle pourra s'ouvrir à des membres titulaires.

b) le Comité de pilotage du Réseau

Le Comité de pilotage du Réseau est constitué par :

- **l'Association TELA BOTANICA**,
- **les responsables des projets en cours.**

Son rôle est consultatif et consiste notamment à :

- **analyser, sélectionner et accompagner les projets** qui seront conduits par les adhérents dans le cadre du Réseau,
- **suggérer à l'Association gestionnaire** toute proposition susceptible d'améliorer le fonctionnement du Réseau et d'en accroître l'activité et l'utilité.

c) le Collectif des Adhérents

Est adhérent au Réseau TELA BOTANICA, toute personne physique ou morale ayant approuvé et signé les termes de la charte d'adhésion au Réseau et acquitté la cotisation annuelle.

Les adhérents n'ont pas de pouvoir décisionnel mais dispose d'une **possibilité d'expression et de proposition** dans le cadre des forums de discussion et autres moyens mis en place par le Réseau.

Ils peuvent être consultés par le Comité de pilotage pour recueillir un avis sur des choix importants.

Ils constituent un élément important dans la dynamique et la vie du Réseau.

L'adhésion au Réseau donne droit à des avantages spécifiques comme par exemple :

- la possibilité d'utiliser les moyens logistiques et techniques du Réseau pour monter et valoriser des projets,
- un accès privilégié aux informations diffusées sur le site Internet du Réseau,
- une réduction sur certains produits distribués dans le cadre du Réseau,
- une information sur les activités qui se déroulent dans le cadre du Réseau,
- l'inscription dans les listes de discussion et de courrier électronique gérées par le Réseau.

6) LE FINANCEMENT DU RESEAU

La gestion financière du Réseau est assurée par l'**Association Gestionnaire du Réseau TELA BOTANICA**

Le financement du Réseau est assuré par :

- les cotisations versées par les adhérents du Réseau,
- la vente des produits et services réalisés dans le cadre du Réseau,
- les aides fournies par les partenaires financiers du Réseau, notamment :
 - les subventions accordées par les organismes publics ou les collectivités locales,
 - les donations financières accordées par des mécènes, avec ou sans contrepartie,
 - l'achat d'espace publicitaire sur le site Internet du Réseau (ou tout autre support),
 - la souscription pour l'achat d'un produit, avant sa réalisation complète.

Tout partenariat financier fait l'objet d'une convention passée entre le partenaire et l'Association TELA BOTANICA, définissant les modalités de l'apport financier.

7) LES PROJETS

a) le concept de projet

Un « projet », au sens du Réseau TELA BOTANICA, se définit par **un objectif précis, poursuivi par un ou des acteurs du Réseau, disposant de moyens et visant à produire un résultat utilisable au moins par une partie des adhérents du Réseau, ou plus généralement par tout ou partie de la communauté des botanistes francophones.**

Les projets pourront notamment servir à mobiliser et à regrouper des botanistes isolés afin de leur permettre de participer à des œuvres collectives.

L'objectif poursuivi par les projets doivent être en accord avec la charte du Réseau TELA BOTANICA. Ils doivent entrer dans le cadre des finalités du Réseau et se situer dans son champ d'action [chapitre 2]

b) dépôt de candidature pour un projet

Tout porteur de projet qui souhaite le voir concrétiser dans le cadre du Réseau TELA BOTANICA peut déposer une candidature auprès de l'Association gestionnaire du Réseau.

Le projet sera étudié par le Comité de pilotage du Réseau qui donnera son avis après étude des différents aspects scientifiques, techniques, financiers et éthiques...

L'Association TELA BOTANICA se prononcera sur son acceptation définitive.

c) conventions entre le Réseau et les porteurs de projets

Les projets admis dans le cadre du Réseau TELA BOTANICA font l'objet d'une **Convention signée entre l'Association gestionnaire du Réseau et le responsable du projet.**

Cette convention précise notamment :

- les **conditions générales d'adhésion** du projet au Réseau : acceptation des termes de la charte du Réseau, affichage des références du Réseau dans les publications, liens Internet vers le site Web TELA BOTANICA, etc.
- les **conditions d'utilisation des moyens communs** du Réseau pour la réalisation du projet : hébergement sur la plate-forme Internet du Réseau, usage des moyens de communication, soutien logistique à la rédaction d'un ouvrage, d'une brochure, ou à l'édition d'un CD-Rom, droits d'accès et d'usage des fichiers de contacts et des listes de diffusion du Réseau, etc.
- le **mode de rémunération des services mis à disposition** par le Réseau : subventions ou donations spécifiques, participations forfaitaires aux frais d'hébergement et de maintenance, pourcentage sur les ventes de produits ou de services, etc.

d) financement des projets

Le Réseau TELA BOTANICA ne disposant pas de source de financement spécifique pour chaque projet, il importe que tous les projets réalisés dans le cadre du Réseau soient **autonomes financièrement.**

Les sources de financement possibles des projets sont :

- les **subventions** en provenance d'organismes publics motivés par l'intérêt du projet, attribuables par les collectivités locales, les instances départementales, régionales, nationales ou européennes,
- les **dons** effectués par des mécènes souhaitant soutenir le projet et y associer leur image,
- les **souscriptions** correspondant à des ventes préalables faites par des utilisateurs institutionnels, des collectivités et des particuliers,
- les **ventes directes** des produits et services,
- les **aides à l'emploi** pour les tâches de longue haleine au sein d'associations souhaitant pérenniser une action.

8) EVOLUTION DE LA CHARTE DU RESEAU

La Charte du Réseau TELA BOTANICA est un outil au service de l'ensemble des membres du Réseau.

Sa **réactualisation est assurée par l'Association gestionnaire du Réseau** en fonction de l'expérience tirée de sa propre histoire et de celle du déroulement des projets réalisés par les adhérents.

Sa **diffusion est publique** afin que chacun puisse en avoir connaissance.

ANNEXE : PRINCIPES FONDATEURS DU RESEAU

Le fonctionnement du Réseau TELA BOTANICA obéit à des principes de base qui guident le choix de ses interventions. Ces principes directeurs sont les suivants :

LE RESEAU, UNE ORGANISATION POUR LA MUTUALISATION

« Un Réseau est une organisation légère, à l'échelle humaine, qui émerge du contact direct entre des personnes ayant un intérêt commun, tout en s'estimant et s'appréciant mutuellement. Un Réseau est par définition utile à tous ses membres. Il est avant tout un lieu de mutualisation (des réflexions, des pratiques, du poids politique, des ressources, des projets...). Il n'a pas pour vocation première de produire par lui-même, mais de mettre en commun ce que ses membres produisent, et de permettre à ses membres de produire et réfléchir ensemble. Son efficacité repose donc grandement sur sa capacité à mettre ses membres en relation, et à faire circuler tout ce qui peut circuler : information, réflexion, ressources, personnes...

Cette structuration en Réseau se base sur un a priori de non concurrence entre les actions des membres : mettre en commun ses compétences aide l'autre et fait progresser (chacun et) le groupe vers une finalité commune.

La structuration en Réseau se caractérise par son **horizontalité** et son absence de hiérarchie entre ses membres. Ce type de structure se distingue donc d'une fédération ou d'une union, dans lesquels peut exister une tentation d'uniformisation et de hiérarchisation. Le Réseau constitue donc une structuration appropriée à la mise en œuvre de la démocratie participative.

Un Réseau se construit et s'invente en même temps qu'il se vit. Il n'impose pas une philosophie à ses membres, il tente d'en faire vivre une sur la base de celles des membres. **On n'adhère pas seulement à un Réseau, on en est partie prenante.** »

Texte extrait de la Charte d'École et Nature, août 1998

QUELLE IDENTITE ?

L'identité du Réseau TELA BOTANICA n'est pas fondée sur la puissance de sa structure, mais sur sa **capacité organisationnelle à mobiliser ses adhérents pour monter des projets collectifs**. Elle assoit sa légitimité sur sa reconnaissance collective au sein de la communauté des botanistes.

D'OU UNE STRUCTURE LEGERE...

La structure du Réseau TELA BOTANICA se veut la plus légère possible. Elle centre son action sur le rôle **de gestion, d'animation, de communication et de mutualisation** des compétences au sein du Réseau. Cette structure n'a pas pour vocation de monter des projets mais de **fournir les moyens à ces adhérents pour créer eux-mêmes leurs projets**.

LE PROJET, UN CONCEPT CLE :

Le concept de projet constitue l'élément clé de toute action entreprise dans le cadre du Réseau TELA BOTANICA. Tout adhérent du Réseau peut-être créateur de projet. Les **projets sont autonomes financièrement et organisationnellement**. Ils utilisent les moyens mis à leur disposition au sein du Réseau.

DES MOYENS MODERNES PRIVILEGIES :

Les projets seront conduits en faisant appel de façon privilégiée aux **nouvelles techniques d'information et communication**, bien adaptées à la mutualisation des données et à la constitution de projets collectifs répartis sur un large territoire (sans pour autant délaissé la communication écrite et orale.)